



Direction générale de la création artistique
DIPLOME D'ÉTAT DE PROFESSEUR DE DANSE

EXAMEN D'APTITUDE TECHNIQUE

OPTIONS : CLASSIQUE, CONTEMPORAINE ET JAZZ

1^{ère} session 2015

CENTRES D'EXAMEN

APPSEA NORD – PAS-DE-CALAIS	ISDAT TOULOUSE	PESMD BORDEAUX – AQUITAINE
pour les candidats domiciliés en Alsace, Basse-Normandie, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Haute-Normandie, Ile-de-France, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais et Picardie, et dans les régions d'Outre mer	pour les candidats domiciliés en Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes	pour les candidats domiciliés en Aquitaine, Auvergne, Bretagne, Limousin, Pays-de-la-Loire et Poitou-Charentes
RENOI DES DOSSIERS		
APPSEA Nord – Pas-de-Calais E.A.T. Rue Alphonse Colas 59000 LILLE	ISDAT de Toulouse E.A.T. 12, place Saint-Pierre 31000 TOULOUSE	PESMD de Bordeaux-Aquitaine E.A.T. 19 rue de Monthyon 33800 BORDEAUX
Tel : 03 28 36 67 96 ou 03 20 23 64 93 shanebutt@polesupnorpa.fr	Tel : 05 31 47 19 42 service.eat@isdat.fr	Tel : 05 56 91 36 84 vjuston@pesmd-bordeaux-aquitaine.com
<u>Lieu d'examen :</u> <u>Classique, contemporain et jazz</u> École de danse de l'Opéra National de Paris (Nanterre)	<u>Lieu d'examen :</u> <u>Classique, contemporain et jazz</u> École Nationale Supérieure de Danse de Marseille	<u>Lieu d'examen :</u> <u>Classique, contemporain et jazz</u> PESMD de Bordeaux-Aquitaine

Dates d'examen :

entre le samedi 18 avril et le samedi 9 mai 2015

Renseignements et retrait du dossier d'inscription auprès de la direction régionale des affaires culturelles du lieu de domiciliation du candidat

Clôture des inscriptions : le 18 février 2015

DOSSIER A RETOURNER AU CENTRE D'EXAMEN DONT RELEVE LE CANDIDAT

Tout dossier incomplet au 18 février 2015, le cachet de la poste faisant foi, ne pourra pas être pris en compte.